



Soutenu par :

**Note :** Les numéros colorés correspondent aux domaines du cadre sfCare.

- 10** Les structures, les espaces, l'équipement et l'aménagement créent un environnement qui minimise les vulnérabilités des personnes âgées et qui en favorise la sécurité, le confort, l'indépendance fonctionnelle et le bien-être.
  - 9** Une approche est en place pour soutenir les fournisseurs de soins et la personne âgée, ainsi que ses soignants, dans les situations éthiques difficiles.
  - 8** Un système est en place pour mesurer l'expérience et les résultats des personnes âgées et apporter des améliorations en fonction des résultats.
  - 7** Le plan de soins, les objectifs et les résultats prévus des soins sont élaborés en collaboration avec tous les membres de l'équipe soignante et la personne âgée, ainsi que ses soignants, en fonction des préférences de celle-ci.
  - 6** La personne âgée, ainsi que ses soignants, reçoit des informations qui lui permettent de savoir à quoi s'attendre quant à ses soins et qui l'aide à prendre des décisions et à mieux gérer elle-même ses affections.
  - 5** L'évaluation et les soins interprofessionnels sont guidés par une pratique factuelle pour optimiser les capacités physiques, psychologiques, fonctionnelles et sociales des personnes âgées.
  - 4** Des partenaires de prestation de soins de tous les secteurs ont été identifiés, et il existe des processus de collaboration pour assurer l'échange d'informations et des transitions sans heurts pour les personnes âgées dans tout le continuum des soins de santé.
  - 3** Tous les membres du personnel reçoivent une formation sur des sujets adaptés aux aînés.
  - 2** Les documents d'orientation (politiques, normes, procédures, lignes directrices, protocoles de soins, etc.) reflètent les valeurs et les principes adaptés aux aînés, favorisent la santé, l'autonomie et la dignité de la personne âgée et sa participation aux soins et font que la personne âgée ne se verra pas refuser l'accès aux soins ni la possibilité de participer à des recherches uniquement en raison de son âge.
  - 1** Les engagements envers le cadre sfCare sont inclus dans le plan stratégique, le plan d'exploitation ou les buts et objectifs de l'organisation.
- Les recommandations ci-après sont des énoncés détaillés, fondés sur l'action, qui constituent la base de l'outil d'autoévaluation sfCare et des ressources de mise en œuvre de la trousse d'outils de démarrage sfCare.

## 10 recommandations

# Le cadre de soins adaptés aux aînés



L'objectif des soins adaptés aux aînés est d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour la santé des personnes âgées. Le cadre sfCare constitue le fondement de la réalisation de cet objectif grâce à des principes directeurs et à des énoncés de définition destinés à favoriser l'amélioration des soins dans l'ensemble du système et à susciter une plus grande collaboration entre les personnes âgées et leurs soignants, fournisseurs de soins et organisations.

## 7 principes directeurs

- 1** Résilience, indépendance, et qualité de vie
- 2** Compassion et respect
- 3** Information et autonomisation des personnes âgées et de leur famille
- 4** Partenariats centrés sur la personne et ses relations
- 5** Sûreté et sécurité
- 6** Opportunité, équité et abordabilité
- 7** Factualité

## 5 domaines



**31 énoncés de définition dans l'ensemble des domaines**

# 31 énoncés de définition dans l'ensemble des domaines

## Soutien organisationnel



1. Les soins adaptés aux aînés sont une priorité organisationnelle.
2. Au moins un dirigeant de l'organisation est responsable des soins adaptés aux aînés.
3. L'organisation s'engage à recruter et à développer des ressources humaines possédant les connaissances, les compétences et l'attitude nécessaires pour prendre soin des personnes âgées.
4. Les valeurs et les principes des soins adaptés aux aînés sont évidents dans toutes les politiques et procédures pertinentes de l'organisation.
5. L'organisation a une politique adaptée aux aînés qui en valorise et favorise la santé, la dignité et la participation aux soins.
6. L'organisation démontre son engagement envers tous les domaines du cadre de soins adaptés aux aînés : soutien organisationnel, processus de soins, environnement émotionnel et comportemental, éthique des soins cliniques et de la recherche, et environnement physique.
7. L'organisation collabore avec des partenaires du système pour répondre aux besoins des personnes âgées.
8. L'organisation met en œuvre des normes et surveille les indicateurs relatifs aux soins aux personnes âgées.

## Processus de soins



9. L'évaluation est holistique et identifie les possibilités d'optimiser les capacités physiques, psychologiques, fonctionnelles et sociales des personnes âgées.
10. Les soins répondent aux besoins physiques, psychologiques, fonctionnels et sociaux des personnes âgées.
11. Les soins sont guidés par une pratique factuelle.
12. Un modèle interprofessionnel de soins est à préférer, surtout lorsque les personnes âgées sont frêles.
13. Les soins sont intégrés et assurent la continuité, surtout lors des transitions.
14. Les objectifs des soins peuvent inclure le rétablissement après une maladie, le maintien de la capacité fonctionnelle et la préservation de la meilleure qualité de vie telle que définie par l'individu.
15. Les personnes âgées sont des partenaires de l'équipe de soins.
16. Les soins sont flexibles et s'alignent sur les préférences de l'individu.
17. Les communications et les processus cliniques et administratifs sont adaptés pour répondre aux besoins des personnes âgées.
18. Les informations fournies aux personnes âgées sont faciles à comprendre et leur permettent de prendre des décisions éclairées.

## Environnement émotionnel et comportemental



19. Les soins fournis sont exempts d'âgisme et respectent les besoins uniques des personnes âgées.
20. Les fournisseurs de soins sont en mesure d'identifier et d'aborder les problèmes de maltraitance et de sécurité des personnes âgées.
21. Les soins aux personnes âgées sont planifiés et dispensés en fonction des objectifs personnels de celles-ci.
22. Les fournisseurs de soins font preuve de compétence dans la prestation de soins à une population âgée et diversifiée sous toutes ses formes.
23. Les fournisseurs de soins respectent les expériences vécues, les relations, les valeurs uniques, les préférences et les capacités de chaque individu.
24. Les soins sont dispensés de manière à ce que la personne âgée ait confiance en ses fournisseurs de soins.
25. Les soins sont compatissants et sensibles aux besoins des personnes âgées.
26. Les soignants familiaux et autres sont appréciés et soutenus en tant que partenaires de soins.
27. Les liens sociaux sont reconnus comme un facteur important de la santé et du bien-être des personnes âgées.

## Éthique des soins cliniques et de la recherche



28. L'autonomie, le choix et la dignité des personnes âgées sont protégés dans les processus de soins et la recherche.
29. Les soins sont dispensés de manière à protéger les droits des personnes âgées, surtout celles qui sont vulnérables.
30. Une personne âgée ne se verra pas refuser l'accès aux soins ni la possibilité de participer à des recherches uniquement en raison de son âge.

## Environnement physique



31. Les structures, les espaces, l'équipement et l'ameublement créent un environnement qui minimise les vulnérabilités des personnes âgées et qui en favorise la sécurité, le confort, l'indépendance fonctionnelle et le bien-être.